



MEDIENMITTEILUNG

Berne, le 7 avril 2020

Les villes sont fortement éprouvées par la crise actuelle

Par leur proximité de la population, les villes et communes assument une fonction importante dans la crise actuelle. Elles mettent en œuvre les consignes de sécurité de la Confédération, informent et mettent en réseau la population, soutiennent les indépendants et les toutes petites entreprises, maintiennent les services publics municipaux et sont le dernier filet de secours pour les personnes qui traversent des difficultés financières. Il est par conséquent important d'avoir une étroite coordination des mesures prises par la Confédération et les cantons avec les villes. Les finances municipales sont actuellement fortement sollicitées – et l'on ne sait pas encore dans quelle mesure exactement. Cela rend aussi plus difficiles les processus comptables et budgétaires actuellement en cours dans les villes.

L'incertitude qui pèse sur la planification financière des villes est actuellement importante, et les processus comptables et budgétaires en cours s'annoncent extrêmement ardues. Les budgets établis pour l'année en cours doivent être remaniés, il faut s'attendre à des crédits supplémentaires. Pour la planification budgétaire des années à venir, il va falloir revoir les chiffres à la baisse tant en ce qui concerne le produit national brut que les recettes fiscales. Plusieurs villes ont déjà annoncé que leurs propositions de budget allaient être retardées.

Outre les pertes fiscales escomptées, il faut aussi s'attendre à des pertes financières considérables dans d'autres domaines. Les transports publics municipaux roulent actuellement en appliquant des horaires réduits et ne sont presque plus utilisés. Il est encore trop tôt pour dire si les demandes de chômage partiel déposées par plusieurs sociétés municipales de transports publics seront acceptées. Par ailleurs, les musées, théâtres, zoos, piscines couvertes et installations sportives sont fermés. Alors que les recettes provenant des redevances ont disparu, les frais de salaire et les frais d'exploitation restent.

Il n'est pas encore possible de chiffrer avec exactitude les conséquences sur les finances municipales. Une enquête que réalise l'Union des villes suisses auprès de ses membres permettra une première analyse. Les premiers résultats sont attendus pour fin mai.

Intégrer l'échelon communal

La Confédération et les cantons doivent bien se coordonner avec les villes et les communes. Les décisions impactant des domaines de services primordiaux des villes tels que l'école et la garde des enfants ou encore le domaine de la sécurité ne doivent pas être prises sans consultation de l'échelon communal.

Les services sociaux municipaux enregistrent un nombre croissant de nouvelles inscriptions. Grâce aux programmes d'aide de la Confédération, il a été possible de désamorcer la gravité de la situation des indépendants. Néanmoins, à moyen terme, les services sociaux communaux et cantonaux auront une augmentation sensible de demandes supplémentaires à gérer. En dépit des mesures de soutien limitées dans le temps accordées par la Confédération, il faut s'attendre à des faillites de petites entreprises.



Il existe actuellement encore une profonde lacune au niveau de l'infrastructure des crèches: en raison de la situation des dernières semaines, de nombreuses crèches se sont retrouvées financièrement en difficulté. L'Union des villes suisses demande que la Confédération leur accorde des aides financières à elles aussi. Ce n'est qu'ainsi qu'il sera possible de préserver le précieux travail de mise en place accompli par la Confédération, les cantons et les communes au cours de ces dernières années. Une infrastructure de crèche qui fonctionne aura de l'importance pour la convalescence économique rapide du pays.

De nombreuses mesures ont été prises

Au cours de ces dernières semaines, les villes et les communes ont chacune pris différentes mesures afin de soutenir les particuliers et les entreprises et de garantir leurs liquidités. Cela englobe par exemple la réduction des loyers pour les commerces, des subventions pour les indépendants ou les employés payés à l'heure, des cautions pour les crédits de transition, l'ajournement des factures ou la dispense de frais de stationnement pour les employés des services publics.

Trois quarts de la population suisse vivent dans des villes et des communes urbaines. La solidarité est grande au sein de la population comme l'illustrent différents projets d'aide de voisinage. Pour que les consignes de sécurité de la Confédération puissent être efficaces, les polices municipales et cantonales doivent aussi être plus présentes et parfois faire appliquer des mesures impopulaires. Tout cela contribue à ce que dans les territoires urbains, la vie continue à fonctionner aussi bien que possible dans ces conditions difficiles.

Informations complémentaires:

Conseiller national Kurt Fluri, maire de Soleure, président de l'Union des villes suisses, tél. 079 415 58 88.

Silvia Steidle, directrice des finances de la ville de Bienne, présidente de la Conférence des directrices et directeurs des finances des villes CDFV, tél. 078 711 13 73.

Vous trouverez de plus amples informations sur les mesures prises dans les villes ici:

www.uniondesvilles.ch/coronavirus

Hintergrundinformationen zum Schweizerischen Städteverband

Der Städteverband vertritt die Interessen und Anliegen der Städte, Agglomerationen und städtischen Gemeinden. Er ist damit die Stimme der urbanen Schweiz, in der drei Viertel der Schweizer Bevölkerung leben und 84 % der Wirtschaftsleistung unseres Landes erbracht werden.

Informations sur la Conférence des directrices et directeurs des finances des villes (CDFV)

Fondée en août 2014, la CDFV est une section de l'Union des villes suisses. Ses 32 membres s'engagent pour une politique financière et fiscale stable et prévisible dans l'intérêt des villes et des communes urbaines, qui sont les locomotives économiques du pays. Au vu de l'importance des villes sur les plans économique et sociétal, la CDFV souhaite pouvoir participer aux niveaux fédéral et cantonal concernant des questions importantes de politique économique et fiscale.